

Date : 02/12/2013

Auteur : Natanael Wright

Formation continue : avons-nous manqué la vraie réforme ?

Le gouvernement a appelé les partenaires sociaux à réformer en profondeur la formation professionnelle jugée opaque, inefficace, inégalitaire et trop coûteuse.

Les entrepreneurs parlent aux Français

Le monde de la formation continue est en ébullition. Ministère, Organismes Paritaires de Collecte Agréés (OPCAs), Fédération de la Formation Professionnelle, Syndicats patronaux, Syndicats de salariés.... tout le monde consulte et négocie pour aboutir à LA réforme annoncée de la formation continue.

Le DIF sera remplacé par le Compte Personnel Formation...

L'apprentissage sera le grand vainqueur...

Le nombre d'OPCAs continuera à se réduire...

Je ne peux m'empêcher de penser que cela ressemble à une tornade dans un verre d'eau, tant nous semblons prisonniers d'un système qui nous empêche d'envisager une vraie réforme.

Celle qui changerait tout.

Celle qui éliminerait à jamais les soupçons de faux organismes de formation, les soupçons de fausses attestations de présence, les soupçons détournement de fonds au profit des partenaires sociaux des fonds de la formation continue ; celle qui simplifierait tout et qui ferait que seules les personnes vraiment motivées à se former se formeraient.

Cette réforme est celle du crédit d'impôt formation ouvert à chaque individu : toute personne suivant une formation bénéficierait d'un crédit d'impôt formation d'un montant pouvant aller de 50 à 100% du

Évaluation du site

Ce site diffuse des articles concernant l'ensemble des aspects de l'actualité générale française et internationale.

Cible
Grand Public

Dynamisme* : 97

* pages nouvelles en moyenne sur une semaine

montant payé : 100% pour les foyers modestes ou pour les chômeurs (si tant est qu'ils démontrent qu'ils ont bien suivi 80% au moins des cours) et 50% pour les autres.

Ceci irait dans le sens des réformes actuelles voulant que la formation doive bénéficier avant tout au stagiaire plutôt qu'à l'entreprise qui l'embauche, afin de favoriser sa mobilité.

Nous aurions alors un stagiaire motivé, qui suivrait une formation qu'il aurait choisi de suivre et qui participerait en partie au coût de cette formation, ce qui est à la fois normal (la formation n'a pas vocation à être un dû) et un gage d'assiduité.

Une conséquence induite est que nous sortirions du sempiternel débat de la formation pendant ou hors temps de travail. Avec le crédit d'impôt formation, la formation bénéficiant avant tout au stagiaire, cette dernière devra avoir lieu hors temps de travail.

L'exemple du **Wall Street Institute**, numéro un des **formations** à l'**anglais** en France et dans le monde, et dont la particularité est de former, en sus de ses clients financés par la formation continue, 10 000 stagiaires qui payent eux-mêmes leur formation et se forment hors temps de travail, nous montre que les français sont prêts, à la fois à payer une partie de leur formation et à la faire hors temps de travail.

Mais comment financer un tel crédit d'impôts ?

Tout ce que l'on peut dire est que ce crédit d'impôts pourrait être largement financé par les systèmes déjà en place et notamment les cotisations en faveur de la formation continue. Ce n'est donc qu'une question d'allocation de ces sommes pour le financement d'un crédit d'impôts plutôt qu'une nouvelle charge pour l'Etat.

Bien entendu, une partie des cotisations devra continuer à permettre aux entreprises de former leurs salariés aux fonctions considérées comme stratégiques pour leur activité, une autre partie devra continuer à servir au financement des apprentis, mais pour le reste, les salariés se formeront s'ils veulent se former, hors temps de travail, en participant au coût de leur formation et en bénéficiant d'un crédit d'impôts de 50% minimum sur l'effort consenti.